



Contribution de Christian DAVIAS

christian.davias@orange.fr

Réaction à la contribution de Jean RENARD « Plaidoyer pour une démocratie renouvelée »

A juste titre et avec son érudition habituelle, Jean RENARD relance la réflexion de notre Conseil sur le thème de la démocratie participative.

La période électorale que nous vivons pour l'élection présidentielle met en évidence le fossé qui existe entre les candidats qui ont déjà été confrontés à l'exercice du pouvoir et ceux qui ne cherchent qu'à flatter le peuple pour exister.

Les uns tiennent compte des contraintes pour subsister dans notre environnement socio-économique, avec le même souci, même si les remèdes sont différents, d'assurer le financement des dépenses et la pérennité de la protection sociale. Les autres se servent des difficultés rencontrées par les couches sociales les plus fragiles, ou des idéaux extrémistes, pour exacerber les passions, voire la haine.

Dans ce contexte, il apparaît deux niveaux d'expression : l'un basé sur des conceptions sociétales argumentées, l'autre dominé par la puissance du verbe qui s'efforce d'exprimer ce que veut entendre son auditoire.

Nous entrevoyons là les limites de la démocratie participative et le danger que peut représenter la perte d'autorité de représentants démocratiquement élus. Noyer les élus dans les forces vives de la Nation présenterait le risque de voir l'expression de rue dominer l'acte responsable.

Je ne pense pas que l'on puisse dire que les élus qui se soumettent à chaque mandat au verdict des électeurs sont une caste à part. La pérennité de leurs fonctions n'est pas assurée.

Les partis politiques sont une toute autre chose. Que d'énergie perdue au sein de ces instances, pour conquérir les investitures ! C'est bien là, dans ces « cimetières à éléphants », que se trouve instituée une véritable notabilisation qui peut être néfaste au renouvellement des talents et à l'expression démocratique.

Comment échapper à une certaine professionnalisation des élus ?

Solliciter le suffrage de ses concitoyens confère de grandes responsabilités et demande beaucoup de courage. D'une part, il faut dans la plupart des cas mettre sa carrière entre parenthèses, avec souvent à terme, une perte de compétences qui rend difficile la réintégration dans une entreprise. D'autre part, l'implication ne peut être que totale car ses qualités intrinsèques ne suffisent pas.

L'exercice de la fonction montre la nécessité d'acquérir une bonne maîtrise de la fonction publique et d'appréhender les ramifications de la vie publique dont les imbrications incitent à la maîtrise du système et au cumul des mandats. Dans une certaine mesure, j'irais jusqu'à dire qu'isoler les mandats pourrait renforcer le pouvoir des experts.

Et puis, peut-être plus subjectif, l'élu développe très souvent, au cours de ses mandats, le goût pour la « chose publique » véritable addiction qui pousse certains hors des limites du raisonnable.

Le Pacte Civique a le mérite de proposer des actions pour changer les comportements et modifier le fonctionnement des institutions. Attention à l'angélisme et à la simplification des problèmes abordés. Il fait appel à des comportements raisonnables, mais il en va tout autrement de la nature humaine dont les travers sont amplifiés par les contraintes qui nous entourent.

Oui, la crise de la démocratie est vérifiée par la montée de l'abstention, mais n'est-ce pas plutôt une sorte de découragement sur le constat que le vrai pouvoir est celui de l'économie et de la finance et qu'en définitive les élus n'ont que peu de prises dans ces domaines.